

Genre du véhicule Camion (châssis)		Marque de fabrique B O R G W A R D		Type Direction B 622 D avancée Empattement 2'800 mm		Modèle année 1959	Bordereau-type N° 2' 9 0 7-A
Caractéristiques "B 622 D" à droite à l'avant ds. cabine dev. porte s. plaquette. - "B 2500" centre carénage radiateur dans écusson de fabrique Carburant mazout/diesel Nombre de cylindres 4							
Constructeur du châssis Carl F.W. BORGWARD GmbH., Bremen (D)							
N° du châssis frappé à l'avant à droite latér. s. longeron et s. plaquette constructeur							
N° du moteur frappé à droite au centre s. bloc-moteur, derrière pompe à injection							
Type du moteur D 4 M 3,3 II Diesel							
Position du mot. avant Frein-moteur sur échappement "BORGWARD"							
Cylindrée 3'331 cm³		Frein de remorque		Dimensions ext. en mm			
Temps 4		Transmission mec. synchr.		Treuil/Cabest. -		Longueur 5'500	
Refroidissement eau		Nombre vit. avant 4		Crochet de rem. s. demande		Largeur +) 2'290	
Entraînement s. roues AR		Vitesse en 1 <sup>re</sup> 13,5		Voie avant 1'700		Hauteur 2'365	
Nombre d'axes 2		Vitesse en prise dir. 86		Voie arrière 1'500		Empattement 2'800	
Nombre de pneus 6		Bloquage différentiel		Diam. de braq. 10, 90/12, 60		Porte à faux err. 1'360	
Frein à pied hydraulique, à expansion interne av. servo à air comprimé, s. toutes les roues							
Frein à main mécanique, à expansion interne, à câble/tringles, sur les roues arrière							
Poids	avant	arr.	total	Pneumat.	avant	arr.	Dimensions Int. en mm
A vide				Dimension	6.50-20	6.50-20	Longueur
Charge utile				Charge pneu	900	900	Largeur
Total					6 Ply	6 Ply	Hauteur
Gar. de fabr.	1'800	3'650	5'400				Hauteur ridelles
Poids max. garanti pr. train routier 10'400				Nombre de portes 2 (cabine)		Porte à faux arr.	
Direction: position		à gauche - avancée		Marque du moteur BORGWARD		C.V. frein 70 DIN	
Alésage		94		Course 120		C.V. impôts 16,965	
Forme de la carrosserie							
Nombre de places: total 2		(avant 2 milieu arr. )		Places debout			
Siège arrière				Side-car			

Phares: marque	2/ HELLA A NL	*)	Indicateurs de direction	4/ clignot.av.lampe-témoin
Feux de croisement	2/ Bilux			AV=dev.portes cab.(or.)
Feux de position	2/ dans les phares			AR=comb.av.feux stop (or.)
Phare brouillard			Essuie-glace	2/ électriques
Feux arrières	2/ sous feux stop et clignot.(rge)		Avertisseur	1/ électrique (1-ton)
Rélecteurs	2/ séparés, oscillants Ø 50	*)	Rétroviseur	2/ de ch.côté extér.cabine
Feu stop	2/ comb.av.clignoteurs (orange)		Indicateur de vitesse	1/ km/h
Eclairage N° de contrôle	1/ à gauche comb.av.feux AR		Figurine de radiateur	
Phare marche arrière				
Equipement électrique	12 Volts			
Mesure du bruit	85 dB à 2'800 t/min.			

Observations et exceptions

- \*) Equipement : Est complété ou modifié lors du montage de la carrosserie, doit être contrôlé par l'expert cantonal lors de l'immatriculation.
- Feux de gabarit : Indispensables à l'avant et à l'arrière, vu que la largeur du vhc. dépasse 2'100mm.
- Rélecteurs : Trop petits. - Il y a lieu de monter des rélecteurs ayant une surface minimum de 40 cm<sup>2</sup>.
- +) Largeur totale : Dépasse 2'250 mm.- Ne peut circuler que sur le réseau routier ouvert par le Conseil fédéral aux véhicules jusqu'à 2'400 mm de largeur.

Lieu et date de l'expertise-type Zurich, le 13.5.59

La Commission d'expertise-type

Genre du véhicule Camion (châssis)	Marque de fabrique B O R G W A R D	Type Direction B 622 D avancée Empattement 2'800 mm	Modèle année 1959	Bordereau-type N° 2' 9 0 7-A
Caractéristiques "B 622 D" à droite à l'avant ds. cabine dev. porte s. plaquette. - "B 2500" centre carénage radiateur dans écusson de fabrique Carburant mazout/diesel Nombre de cylindres 4				
Constructeur du châssis Carl F.W. BORGWARD GmbH., Bremen (D)				
N° du châssis frappé à l'avant à droite latér. s. longeron et s. plaquette constructeur				
N° du moteur frappé à droite au centre s. bloc-moteur, derrière pompe à injection				
Type du moteur D 4 M 3,3 II Diesel				
Position du mot. avant Frein-moteur sur échappement "BORGWARD"				
Cylindrée	3'331 cm³	Frein de remorque	Dimensions ext. en mm	
Temps	4	Transmission mec. synchr.	Treuil/Cabest.	Longueur 5'500
Refroidissement	eau	Nombre vit. avant	4	Crochet de rem. s. demande
Entraînement	s. roues AR	Vitesse en 1 <sup>re</sup>	13,5	Vole avant 1'700
Nombre d'axes	2	Vitesse en prise dir.	86	Vole arrière 1'500
Nombre de pneus	6	Bloquage différentiel	Diam. de braq. 10,90/12,60	
Frein à pied hydraulique, à expansion interne av. servo à air comprimé, s. toutes les roues				
Frein à main mécanique, à expansion interne, à câble/tringles, sur les roues arrière				
Poids	avant	arr.	total	Pneumat.
A vide				avant
Charge utile				arr.
Total				
Gar. de fabr.	1'800	3'650	5'400	
Poids max. garanti pr. train routier 10'400				Nombre de portes 2 (cabine)
Direction: position à gauche - avancée				Marque du moteur BORGWARD
Alésage 94				C.V. frein 70 DIN
				Course 120
Forme de la carrosserie				C.V. impôts 16.965
Nombre de places: total 2 (avant 2 milieu arr. )				Places debout
Siège arrière				Side-car

Phares: marque	2/ HELIA A NL	*)	Indicateurs de direction	4/ clignot.av.lampe-témoin AV=dev.portes cab.(or.)
Feux de croisement	2/ Bilux			AR=comb.av.feux stop (or.)
Feux de position	2/ dans les phares		Essuie-glace	2/ électriques
Phare brouillard			Avertisseur	1/ électrique (1-ton)
Feux arrières	2/ sous feux stop et clignot.(rge)		Rétroviseur	2/ de ch.côté extér.cabine
Rélecteurs	2/ séparés, oscillants Ø 50	*)	Indicateur de vitesse	1/ km/h
Feu stop	2/ comb.av.clignoteurs (orange)		Figurine de radiateur	
Eclairage N° de contrôle	1/ à gauche comb.av.feux AR			
Phare marche arrière				
Equpeement électrique	12 Volts			
Mesure du bruit	85 dB à 2'800 t/min.			

Observations et exceptions

- \*) Equpeement : Est complété ou modifié lors du montage de la carrosserie, doit être contrôlé par l'expert cantonal lors de l'immatriculation.
- Feux de gabarit : Indispensables à l'avant et à l'arrière, vu que la largeur du vhc. dépasse 2'100mm.
- Rélecteurs : Trop petits. - Il y a lieu de monter des réflecteurs ayant une surface minimum de 40 cm<sup>2</sup>.
- +) Largeur totale : Dépasse 2'250 mm.- Ne peut circuler que sur le réseau routier ouvert par le Conseil fédéral aux véhicules jusqu'à 2'400 mm de largeur.

Lieu et date de l'expertise-type Zurich, le 13.5.59

La Commission d'expertise-type